

Un mouvement de protestation dans l'air dans les aéroports marocains

21/06/2007

Le syndicat national des techniciens de la sécurité aérienne est mécontent, et menace même d'observer un débrayage si aucun arrangement n'est trouvé avec la direction de l'ONDA (Office national des aéroports). Les attentes sont nombreuses, indique Ahmed Moutiî, secrétaire général du syndicat des techniciens de la sécurité aérienne de l'office. Une réunion du bureau syndical est prévue vers la fin de cette semaine. Ordre du jour : programmer et arrêter les différentes formes d'action et de protestation au cas où des négociations «sérieuses» ne sont pas rapidement engagées. Le SG des techniciens des aéroports confirme que le syndicat reste ouvert à tout dialogue civilisé qui tient compte des spécificités d'un secteur hautement stratégique et sensible pour l'économie marocaine. Raison pour laquelle la représentation syndicale affiliée à l'UMT (Union marocaine du travail) a préféré reporter, voire même supprimer, différents mouvements de contestation depuis le mois d'octobre 2006. Ahmed Moutiî rappelle toutefois que les techniciens de l'ONDA supervisent tous les avions (RAM et autres) qui atterrissent sur le sol marocain et assurent toutes les autres tâches afférentes à la navigation et la sécurité aériennes (maintenance des radars, radio, angle de distance pour l'atterrissage). Et d'ajouter que les techniciens jouent un rôle si important que l'observance d'une grève risque de paralyser, sinon d'avoir des conséquences néfastes sur l'activité des aéroports.

Le syndicat dit vouloir aujourd'hui passer à la vitesse supérieure pour désamorcer la passivité de la direction quant à la prise en considération des doléances des techniciens.

Ces dernières renvoient à la détermination de la date de lancement des cycles de formation comme c'est le cas pour les contrôleurs qui en ont bénéficié depuis octobre 2006 et à la reprise des stages usine à l'occasion de chaque réception de nouveaux matériels, stages qui ont été suspendus pour des raisons budgétaires.

Autres doléances : accélérer la publication du décret ministériel relatif à la licence nationale pour pouvoir exercer la fonction de technicien aérien, accorder une indemnité de renfort aux techniciens qui travaillent en période de repos notamment ceux de l'aéroport Mohammed V qui travaillent en même temps à l'aéroport de Benslimane celui d'Oujda.

Les techniciens de la sécurité aérienne réclament aussi l'indemnité de déplacement pour les Qts (super qualification) et le remplacement des techniciens sortant dans le cadre de l'opération de départ volontaire ou de retraite. Ils invitent, par ailleurs, la direction de l'ONDA de revoir à la hausse les remboursements des heures du soir soit 10 dirhams contre 3,80 DH l'heure actuellement.

Source: Al Bayane

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=1946>